

LA SEMAINE DE VOTRE DEPUTE

du 15 au 19 février 2021



> MOBILISES POUR LA PRESERVATION DE NOTRE DROIT LOCAL

Le droit local est une spécificité juridique des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de Moselle. Il est le fruit de l'histoire complexe de ces trois départements qui, du fait de leurs annexions successives, se sont trouvés déconnectés de l'évolution linéaire du droit français.

On y retrouve des dispositions napoléoniennes, des dispositions mises en place sous le 2ème Reich, ainsi que d'autres mesures modificatives prises jusqu'à aujourd'hui. Ce droit singulier, pleinement inscrit dans les valeurs de la République française, est un **héritage de notre histoire qui s'avère toujours particulièrement adapté aux spécificités du territoire alsacien** au sein duquel, plus qu'ailleurs, la vie associative occupe une place importante.

La loi sur les principes républicains, adoptée en première lecture à l'Assemblée Nationale le mardi 16 février, comportait des dispositions visant à modifier notre droit local. **Les députés LR alsaciens se sont donc mobilisés pour préserver notre spécificité juridique en déposant plusieurs amendements** (détaillés ci-dessous) :

[Lire la suite](#)



> VOTE PAR ANTICIPATION

Le 21 décembre 2020, Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur, déposait un projet de loi organique relatif à l'élection du président de la République. La procédure accélérée était engagée le jour même, entraînant de ...

[Lire la suite](#)

> LOI BIOETHIQUE

Les 2 et 3 février derniers, en seconde lecture, le Sénat a profondément amendé le projet de loi bioéthique tel qu'il avait été voté par l'Assemblée nationale l'été dernier. Une commission mixte paritaire (réunissant ...

[Lire la suite](#)



FESSENHEIM : BLOCAGE FISCAL

Raphaël Schellenberger a participé ce vendredi 19 février à la conférence de presse tenue par la Communauté de Communes de Rhin-Brisach et de la commune de Fessenheim au sujet du scandale du FNGIR ...

[Lire la suite](#)



> LIGUES SPORTIVES

Lors de l'Assemblée générale des comités départementaux de tennis du Haut-Rhin et Bas-Rhin le 29 janvier dernier, le projet de création d'une ligue d'Alsace de tennis a été acceptée à 97,79% dans le Bas-Rhin, et ...

[Lire la suite](#)

DANS LES MEDIAS



> RD1066 (ex RN66)

La radio Dreyeckland a expliqué à ses auditeurs le projet en cours pour la fluidification de la RD 1066 (ex RN66).

[Ecouter](#)



> INVITE SUR LCP

Raphaël Schellenberger était l'invité de l'émission "Questions d'Actualité" sur LCP, pour parler de la loi sur les séparatismes.

[Revoir](#)



La permanence parlementaire se trouve au 8 rue James Barbier à Cernay.
Le député et son équipe se tiennent à votre disposition par téléphone au 03 89 28 20 59, ou par mail à raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr